



Site Web : www.mairie-alata.fr

Tel : 04 95 25 33 76

Fax : 04 95 25 32 75

E-mail : mairie-alata@wanadoo.fr

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU QUARTIER DE PIETROSELLA, CONTRA, BALISACCIA

Les habitants du **lotissement de PIETROSELLA, la CONTRA et la BALISACCIA** ont été invités le vendredi 05 octobre 2007 par la municipalité à une réunion publique de quartier. Placée sous le signe de l'information, de l'écoute et de l'échange, plusieurs points ont été abordés.

Avec ce compte rendu chacun d'entre eux présent ou pas le jour de cette réunion, pourra en apprécier la teneur.

PRESENTATION DU POLE D'ANIMATION SOCIALE DE TROVA

Ce projet dont la maquette a été présentée, sera réalisé en trois tranches :

1. **Le Groupe Scolaire avec huit classes et la Cantine** : livraison prévue pour septembre 2009 si les appels d'offres sont fructueux et les délais respectés.
2. **Médiathèque et salle de Proximité** : le montage financier ne sera réalisé qu'en 2008.
3. **Mairie Annexe avec Logement du Gardien** : Le montage financier sera fonction du point précédent.

PLAN LOCAL D'URBANISME APPROUVE LE 11 JUILLET 2006

Rappels de quelques principes simples :

- Toute création de surface supérieure à 2 m² est soumise à autorisation préalable.
- Les murs de clôture et de soutènement sont soumis à déclaration préalable surtout s'ils bordent une voie publique ou privée. Ils ne peuvent excéder 1,20 m en clôture. Ils doivent observer un recul par rapport à la limite de la voie.
- Le service d'urbanisme de la mairie est ouvert tous les matins de 9 heures à 12 heures. Un petit renseignement peu éviter une grosse infraction avec une régularisation hasardeuse.

ASSAINISSEMENT

- L'appel d'offres pour la future station d'épuration de **CAMPO DELL ORO** sera lancé au début de l'année 2008 pour une livraison programmée fin 2010.
- Les travaux de raccordement feront l'objet d'une communication ultérieure. Ils seront fonction des financements acquis.
- Les permis de construire continueront à être délivrés sous réserves d'une aptitude du sol à accepter un assainissement autonome validé par une étude hydrogéologique obligatoire.
- La loi sur l'eau du 1^{er} janvier 2005 imposant un contrôle systématique de tous les assainissements autonomes, la totalité des fosses septiques seront contrôlées avant juin 2009. Les rejets à l'air libre seront verbalisés.

S'agissant du quartier du lotissement de PIETROSELLA, la CONTRA et la BALISACCIA...

ADDUCTION D'EAU

- A l'exception du quartier de la **CONTRA**, qui fonctionne sur un forage privé et qui pourra bénéficier fin 2008 début 2009 de la possibilité de se raccorder au réseau public, chacun s'est réjoui de la bonne qualité de la desserte en eau et ce en souvenir pas si lointain où les coupures étaient fréquentes, notamment en été.

VOIRIE – EVACUATION DES EAUX PLUVIALES

- L'inscription financière retenue au titre du **Plan Européen d'Investissement** du recalibrage de la Route Départementale entre le Rond Point d'**AFA** et le **LISTINCONE** prévoit un aménagement du carrefour de **PIETROSELLA** sous forme de giratoire. Cette opération n'étant pas sous maîtrise communale, la municipalité sera très vigilante sur l'élaboration de ce projet.
- Le traitement des eaux pluviales a été la priorité de la commune. En effet après les inondations de 2000, un diagnostic élaboré sur le quartier précisait le caractère urgent : la sécurité des habitants primant sur toutes autres considérations. Des travaux peu visibles au demeurant mais forts coûteux, ont été réalisés au détriment de ceux habituels de voirie.

ORDURES MENAGERES-CARCASSES DE VOITURES ET ENCOMBRANTS

- Malgré une collecte régulière, émaillée par quelques dysfonctionnements, certains riverains, notamment ceux situés sur l'allée principale du lotissement de **PIETROSELLA**, ont constaté une dégradation de leur cadre de vie : carcasses abandonnées sur les parties communes, dépôt à toute heure d'encombrants sans respect pour le voisinage. Il a été rappelé que le dépôt d'objets encombrants sur la voie publique doit se faire de préférence aux abords des habitations, après avoir téléphoné au **0810424240**.
- Une nouvelle répartition des containers a été demandée dans le lotissement de **PIETROSELLA**. afin de répondre à cette sollicitation, les élus se rendront sur le terrain le vendredi 16 novembre 2007 à partir de 16 heures 30, pour y recueillir les différents avis et prendre les mesures qui s'imposent.

La séance est levée à 20 heures 30.

Alata le 06 octobre 2007

Le maire : ***Etienne FERRANDI***